



Région de Bruxelles Capitale  
INVENTAIRE DU  
PATRIMOINE NATUREL

---

**SITE**

# **Zeecrabbe**

## **Uccle, Avenue De Fré**

---

**Statut juridique**

Inscrit sur la liste de sauvegarde

---

**ID**

Urban : 265

---

**Typologie**

Parc paysager

---

Au XIXe siècle, ce parc de 2,5 hectares a été conçu «à l'anglaise», comme un assemblage de scénographies où la végétation est organisée en une succession de massifs boisés, de zones ouvertes, de bâtiments et de «fabriques». Ainsi, dans le parc du Zeecrabbe, le relief naturel de la vallée de l'Ukkelbeek, dont le talweg correspond en partie à l'emprise de l'avenue De Fré, a-t-il été accentué. Ce caractère de fond de vallée est souligné par la présence de sources et suintements qui alimentent un étang en forme de double ellipse. Des fausses ruines ont été construites sur l'île au milieu de l'étang. La présence de chemins sinueux, de ruines artificielles ainsi que l'alternance de pelouses soignées, de massifs arbustifs et d'arbres remarquables qui tour à tour ouvrent la vue sur de larges perspectives ou sur des espaces fermés renforcent l'aspect pittoresque du parc. Le château du Zeecrabbe en occupe la partie centrale et a d'ailleurs servi de base à l'aménagement scénique. Situé sur un promontoire, il domine le site mais n'est pas visible de la voirie à cause de l'imposant bâtiment de la «Chancellerie» qui le masque de façon brutale. Le château actuel est le résultat de la transformation en 1927 d'un bâtiment plus ancien.

Les zones boisées recèlent de nombreux arbres remarquables, comme plusieurs platanes, marronniers, hêtres des bois et pourpres, tilleuls, cèdres, buis et charmes ainsi que des aulnes et des ifs très âgés et sains aux abords de l'étang. Le sous-bois est colonisé par un semis naturel d'érables sycomores. Les pelouses, dont les tontes sont espacées, offrent refuge à une population de jacinthes des bois.

